



Afrika Zamani, Nos. 13 & 14, 2005–2006, pp.1–22

© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
& Association des historiens africains 2006 (ISSN 0850-3079)

Être étudiant en métropole à l'avènement de l'indépendance : l'Association des étudiants d'origine malgache de 1947 à 1960

Faranirina Rajaonah*

Résumé

Fondée à Paris en 1934, l'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM) devient du lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'accession de Madagascar à l'indépendance en 1960, la principale organisation anticolonialiste malgache de France. En 1957, elle regroupe les trois quarts des étudiants malgaches dont la majorité vient de l'Imerina. Comme d'autres étrangers, ces étudiants, surtout présents à Paris, reproduisent les modes de sociabilité en vigueur dans leur pays. Ils s'attachent également à valoriser la culture malgache reléguée au second plan par le gouvernement colonial. Parallèlement, l'AEOM suit la dynamique des mouvements en faveur de l'émancipation des colonies. De cette expérience émerge la figure de l'étudiant militant. Les membres actifs de l'AEOM apparaissent comme des intellectuels protestataires, en investissant l'espace public colonial par des actions difficiles à mener dans leur pays depuis l'insurrection de 1947. Aussi, en dépit de leur relative jeunesse, certains de leurs aînés à Madagascar les considèrent comme des passeurs entre l'île et la métropole, voire l'étranger en général. Leur identité s'est construite dans ce sens, grâce à leur instruction et à leur ouverture à de nouvelles idées qui n'exclut pas l'attachement à la terre des ancêtres, d'autant plus fort qu'on en est éloigné.

Abstract

The Madagascar Native Students Association (AEOM) was incepted in 1934 in Paris and became, from the wake of the Second World War until Madagascar's independence in 1960, the main Malagasy anti-colonialist student organization in France. In 1957, it included three quarters of all Malagasy students, with the majority originating from Imerina. Like other foreigners, these students, living mostly in Paris, reproduced the forms of sociability that existed in their country.

* Université de Paris-Diderot, Laboratoire SEDET, France.

They also set out to promote the Malagasy culture which was relegated to a secondary position by the colonial government. At the same time, AEOM followed the dynamics of movements in favour of the emancipation of colonies. It was through this experience that the character of the militant student came out. By engaging in the colonial public sphere through actions that could hardly be undertaken in their country since the 1947 uprising, the active members of the AEOM came out to be protesting intellectuals. Therefore, in spite of their apparent youth, some of their elders back in Madagascar consider them to be conductors between the island and metropolitan France, and indeed the overseas in general. It is this light that their identity was constructed thanks to their educational level and their exposure to new ideas, which did not negate their growing attachment to their ancestral land despite living away from it.

Introduction

L'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM) qui se présentait comme une amicale lors de sa fondation à Paris en 1934, lance, sous le Front Populaire, son premier manifeste politique, invitant à défendre la personnalité et la culture malgaches.¹ Elle succède ainsi à l'Amicale populaire des Malgaches à la tête du mouvement anticolonialiste malgache en France. Cette dernière organisation, proche du Parti communiste français et surtout animée par des navigateurs, est alors en perte de vitesse (Randrianja 2001). Cependant, c'est à partir de 1947 que l'AEOM prend véritablement de l'importance, face à d'autres groupements (l'Amicale culturelle malgache et le Conseil national malgache) qui, faute d'une existence légale, ont une marge de manœuvre limitée.

Comme les originaires des autres territoires coloniaux de la France, par l'accroissement continu de leurs effectifs et le militantisme de certains d'entre eux, les étudiants malgaches acquièrent une plus grande visibilité en métropole après la Seconde Guerre mondiale (Guimont 1997). À l'instar de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), l'AEOM profite d'une relative liberté pour investir l'espace public colonial, dans la décennie précédant l'indépendance (proclamée en juin 1960). Également comme la FEANF, elle entretient des relations avec l'Union internationale des étudiants (UIE) d'obédience communiste (Dieng 2003). Ceci conduit des membres de l'association à effectuer des voyages au-delà du « rideau de fer ». Cette initiation et l'expérience de différentes formes de mobilisation en France font de l'AEOM un cadre propice à la production de nouvelles identités. Auréolés du prestige de ceux qui vivent *an-dafy* (au-delà des mers), les militants de l'AEOM jouent en outre les intermédiaires, mettant en relation leurs compatriotes de Madagascar avec des groupements anticolonialistes en Europe d'une part, avec les députés malgaches exilés en France à la suite de

l'insurrection de 1947 d'autre part. Ils se font entendre de leurs aînés opposés à la mise en place d'un régime inféodé à la France. À l'étranger seulement pour quelques années, ces étudiants, en général issus de familles connues à Antananarivo, entretiennent des liens avec le pays et veillent à cultiver leur identité de Malgaches.

Après une première partie consacrée à la manière dont l'appartenance à une communauté malgache se vit outre-mer, j'analyserai l'émergence de la figure de l'étudiant militant, avant de montrer que les membres les plus actifs de l'AEOM ont été, pour certains de leurs compatriotes résidant au pays, des passeurs et des intellectuels protestataires.

Cette introduction à l'histoire de l'AEOM s'appuie sur diverses sources : documents conservés au Centre des Archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence, témoignages de membres de l'association,² archives missionnaires du Département français d'action protestante à Paris (DEFAP) ainsi que des journaux de différentes tendances en malgache, parus dans la Grande Île.

Malgache et Malgaches *an-dafy*

La population étudiante malgache ne cesse d'augmenter au cours des années 1950. Estimée à 200 en 1950,³ elle est évaluée à 820 en 1956, dont 590 hommes et 230 femmes, selon une enquête de la police, constituant ainsi la grande majorité de la communauté malgache de France, forte de 1000 à 1200 personnes.⁴ Elle se stabilise autour de ce chiffre jusqu'au début des années 1960. La croissance rapide du nombre d'étudiants tient en partie aux facilités dont bénéficient les citoyens de l'Union française séjournant en métropole. Par ailleurs, elle témoigne, dans les milieux des élites, de l'intérêt soutenu pour le voyage aux sources du savoir. Effectivement, seulement 15 pour cent des étudiants sont dotés d'une subvention par la Colonie ; quelques-uns touchent des allocations d'institutions privées, comme la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP). Les autres gagnent leur vie ou (et) reçoivent une aide en provenance de Madagascar : de leurs familles pour la plupart, de leurs paroisses pour des pasteurs qui suivent une formation théologique, occasionnellement de l'Association des parents et amis des étudiants malgaches (APAEM), créée en 1948 avec pour vocation de soutenir ceux qui continuent des études supérieures à l'étranger. 60 pour cent des étudiants recensés par la police fréquentent une Université, avec une bonne proportion de personnes inscrites en médecine et en sciences ; 15 pour cent effectuent des études secondaires, expression à prendre dans un sens large puisqu'elle inclut autant des lycéens que des élèves d'établissements spécialisés dont l'accès n'exige pas le baccalauréat. 54 pour cent des étudiants ont entre 23 et 32 ans. Ils font partie des « jeunes aînés » (*tanora zokiny*), des personnes

pourvues d'une certaine expérience (on se mariait et entrait dans la vie active plus tôt que de nos jours)⁵ et qu'on écoute, malgré leur âge.

Les informations varient en ce qui concerne l'adhésion des étudiants à l'AEOM. Selon un rapport officiel, l'association n'attire qu'une minorité ; un autre affirme le contraire. En 1960, l'AEOM revendique 500 adhérents, mais deux ans auparavant, l'un des membres du bureau se plaignait du succès limité de l'association qui regrouperait à peine 20 pour cent des étudiants.⁶ Je suis arrivée à la même estimation, à partir du relevé systématique, dans les documents consultés pour cette communication, des personnes ayant participé à la vie de l'AEOM, de l'étudiant militant à celui venu assister à une seule réunion. J'en ai ainsi identifié 235 susceptibles d'avoir fait partie de cette organisation à un moment ou à un autre de leur séjour en France. Le regroupement des étudiants dans un nombre limité de villes a facilité le recrutement des adhérents. Plus de 40 pour cent des étudiants malgaches habitent Paris et sa banlieue ; 10 pour cent vivent à Montpellier où s'est tenu le premier congrès de l'association. Toulouse et Bordeaux, où les sections de l'AEOM sont très actives, hébergent, chacune, autour de 5 pour cent des étudiants malgaches. Grenoble, Strasbourg et Montauban ont également leur sous-section. Clermont-Ferrand et Tours qui ont accueilli des assises de l'AEOM comptent quelques adhérents. Marseille est plutôt restée la ville des navigateurs.

La vie en cité universitaire favorise le rapprochement avec les autres organisations étudiantes. En revanche, la résidence au Foyer malgache de Paris (au 8 boulevard Arago, dans le XIII^e arrondissement) ou sa fréquentation régulière renforce la tendance au repli communautaire. Les membres de l'association sont bien sûr intégrés dans les réseaux malgaches et participent à la reproduction outre-mer de modes de sociabilité caractéristiques de leurs milieux d'origine. Ainsi, la paroisse est l'un des espaces privilégiés de l'entre soi. Pour deux raisons, je m'en tiendrai à l'exemple des protestants de Paris : d'une part, 60 pour cent des étudiants relèvent de cette confession, d'autre part, les relations de l'AEOM avec la paroisse protestante paraissent évidentes.

L'aumônerie militaire organisée par la SMEP pendant la Seconde Guerre mondiale est à l'origine de la communauté protestante malgache qui, à ses débuts, se réunit dans la chapelle de la SMEP, puis à partir des années 1950, au temple du Luxembourg dans le VI^e arrondissement. Le moment de partage qui suit le culte donne aux étudiants l'occasion d'échanger avec des Malgaches plus âgés qu'eux, établis en France ou, éventuellement, avec des compatriotes de passage. La communauté constitue une grande famille. Celui qui la dirige est un *ray aman-dreny* (le père et la mère, le parent) respecté. La charge a d'abord été assumée par des étudiants en théologie ; ceci a contribué au

succès du culte auprès de jeunes gens émancipés de la tutelle, parfois pesante, des pasteurs officiant dans les prestigieuses paroisses d'Antananarivo.

En 1956, cette communauté obtient la nomination d'un aumônier malgache. Le premier à occuper le poste est Daniel Ralibera. Ce pasteur d'une trentaine d'années a poursuivi ses études à Paris de 1951 à 1953. Il animait alors une chorale qui comptait quelques membres de l'AEOM et fit ses débuts de « militant ». ⁷ L'aumônier Daniel Ralibera attire rapidement l'attention de la police. Sa prédication pendant la semaine de Pâques 1958 « prend une tournure politique » : en effet, il y rappelle que des fellaghas ont péri en Afrique du Nord, tout comme des Malgaches en 1947. ⁸ À une réunion de l'AEOM, il critique la discrétion des étudiants pendant la journée anticolonialiste de 1958 et, justement, selon Daniel Ralibera, la défaite face aux Français en 1895 a pour cause essentielle l'apathie des Malgaches. ⁹ En août 1958, le pasteur organise en Suisse un camp dont le programme comporte un cycle de conférences (« Le christianisme et le marxisme », « Les chrétiens et la politique », « L'étudiant malgache et ses devoirs », etc.). Les sujets prévus et le profil de certains orateurs ne laissent aucun doute sur l'orientation de cette rencontre, alors que le rédacteur d'un rapport officiel y voit plutôt la volonté de se démarquer de l'AEOM à « l'activité brouillonne et sans efficacité ». ¹⁰ Enfin, c'est durant son ministériat qu'est prise une décision importante pour l'affirmation de leur identité par certains Malgaches résidant en France.

En effet, alors que l'Aumônerie des étudiants africains propose à l'Aumônerie des étudiants malgaches la fusion dans une Association des étudiants protestants africains, arguant du fait que depuis des années, ils se retrouvaient au sein d'une même paroisse, sans distinguer entre étudiants et travailleurs, les Malgaches obtiennent l'autorisation de se constituer officiellement en communauté : la *Fiangonana protestanta malagasy* (FPMA) ou l'Église protestante malgache (Ralibera 2005:158). Par sa dénomination, l'institution, créée en 1959 et supposée transcender les clivages qui traversent le protestantisme à Madagascar, serait ainsi l'un des symboles de l'unité des Malgaches. La transposition dans le contexte de la métropole de ce que représente le rattachement à une paroisse dans la Grande Île, en particulier en Imerina d'où viennent la plupart des étudiants, va dans ce sens. De fait, à Madagascar, la fréquentation d'une paroisse renvoie à l'ancrage au *tanindrazana* (la terre des ancêtres), le terroir où se trouve le tombeau du lignage. Aussi, chaque membre de la FPMA admet en quelque sorte qu'il partage avec les autres paroissiens le même *tanindrazana*, sous-entendu toute l'île pour celui qui est à l'étranger. Ainsi, l'identité malgache se cultive (ou se construit) dans la paroisse, un espace stratégique où des militants de l'AEOM exercent quelquefois des responsabilités de premier plan. ¹¹ Parallèlement, l'appartenance

à la communauté malgache s'entretient dans le cadre plus spécifique de l'AEOM. Si les airs du folklore suffisent pour les moments de loisir, le répertoire des chants de l'association comprend également des compositions célébrant la Grande Île. Outre Madagasikara Tanindrazanay (Madagascar notre patrie), l'hymne du parti nationaliste MDRM (Mouvement démocratique de la rénovation malgache) dissout en mai 1947 et dont l'AEOM se déclare héritière (Rajaonah 1997-1998), c'est *Gasikara no tany tsy foinay* (*Gasikara* est la terre à laquelle nous tenons)¹² qui fait office de chant de ralliement. Les membres de l'association l'entonnent avec une telle ardeur en public qu'une fois, à Montpellier, bien avant l'avènement de la Première République, l'assistance se leva pour honorer ce qu'elle crut être l'hymne national malgache.¹³ Au cours de diverses manifestations, comme la « Nuit malgache » en France (soirée récréative comparable à la « Nuit d'Afrique » durant laquelle le politique n'est jamais exclu) ou le Festival de la Jeunesse dans les Pays de l'Est, les participants arborent les tenues confectionnées par les jeunes femmes.¹⁴ Dans les circonstances les plus solennelles, l'idéal est de se draper du lamba, l'étoile qui symbolise le vêtement et, partant, l'individu.¹⁵

L'AEOM prend également l'initiative de conférences. Ceci participe à la construction de l'identité des étudiants qui expriment leur « malgachéité » et enrichissent leur culture. En effet, tous ont fait leur scolarité dans l'enseignement colonial qui avait exclu l'histoire des programmes des écoles publiques indigènes de 1916 à 1951 et relégué le malgache au statut de deuxième langue dans le secondaire. Seuls les établissements protestants se distinguaient par la place plus importante accordée à la culture autochtone. Durant leur séjour outre-mer, les étudiants ont la possibilité de participer à des cercles d'études au sein desquels les discussions prolongent les exposés destinés au grand public. Des membres de la section de l'AEOM de Paris débattent, par exemple, de la malgachisation de l'enseignement.

Tenir le langage du *fihavanana* (de *havana*, parent) censé présider aux relations au sein de toute communauté, est essentiel pour une association qui cherche à rassembler tous les étudiants. En tant que membres d'une grande parentèle, les adhérents de l'AEOM doivent en préserver l'harmonie et entretenir l'esprit de famille. Ceci implique qu'ils s'entraident, que l'association participe pleinement aux rites qui marquent leur vie personnelle.

C'est également au nom du *fihavanana* que l'association invite tous les Malgaches à ses camps de vacances, avec d'ailleurs l'espoir d'obtenir de nouvelles recrues. La plupart des participants au camp de 1958 à Revel en Haute-Garonne (70 sur 130), venus « pour retrouver une atmosphère malgache ne sont pas de l'AEOM ». Le temps fort de cette rencontre est consacré à l'écoute d'un exposé sur « Les étudiants malgaches de France devant le

problème national à Madagascar ». La conférence, prononcée à la veille du référendum sur l'adhésion du futur État malgache à la Communauté, est suivie d'une discussion. L'audience de l'AEOM a ses limites. En effet, certains campeurs ne partagent pas l'alignement de l'organisation sur les positions du pasteur Richard Andriamanjato, l'un des fondateurs, en novembre 1958, de l'AKFM (*Antokon'ny kongresin'ny fahaleovantenan'i Madagasikara*, Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar). Selon le conférencier, cet ancien membre du Comité directeur de l'AEOM serait appelé à œuvrer pour le rapprochement entre les Malgaches chrétiens dont les divisions nuisent au *fihavanana*.¹⁶

L'opposition entre catholiques et protestants, cause de conflits mémorables à Madagascar au lendemain de la conquête française, s'est bien sûr atténuée. La déclaration épiscopale du 27 novembre 1953 sur la légitimité de l'aspiration à l'indépendance aurait dû calmer la suspicion à l'endroit de l'Église catholique, longtemps accusée de connivence avec l'administration. L'AEOM, dominée par des personnes de confession protestante, continue cependant à être réservée vis-à-vis des catholiques, malgré le militantisme de quelques-uns d'entre eux. Aussi, la rumeur de la création en 1958 d'une association concurrente et celle du ralliement d'un groupe d'étudiants à un parti catholique suscitent-elles la colère. La méfiance est renforcée par le fait que l'initiative de cette organisation politique reviendrait à un originaire de la côte Est, l'ex-député MDRM Jacques Rabemananjara, amnistié en 1956.¹⁷ De fait, la question de l'ethnicité reste un sujet délicat.

La constitution de diverses entités politiques dans différentes régions de l'île avant le XIXe siècle, la formation progressive à partir du règne de Radama Ier (1810-1828) du Royaume de Madagascar dont le cœur est l'Imerina, sur les Hautes Terres centrales, puis la mise en œuvre de la « politique des races » par le pouvoir colonial ont entretenu la dichotomie Merina /Côtiers. Ce dernier terme, utilisé pour la première fois dans les années 1920, ne rend pas compte d'une réalité géographique. Néanmoins, la distinction prend sens. En effet, par leur poids démographique, leur avance dans le domaine de l'instruction et leur prédominance dans le fonctionnariat, les Merina se détachent de l'ensemble des Malgaches. Par ailleurs, si les deux grands partis fondés en 1946, le MDRM de tendance nationaliste et son adversaire, le Parti des déshérités de Madagascar (PADESM), recrutent l'un et à l'autre dans toute l'île, celui-ci est bien implanté en dehors de l'Imerina. Tout en n'étant pas opposé à l'indépendance, l'héritier du PADESM, le Parti Social Démocrate (PSD), créé en 1956, ne tient pas à en précipiter l'avènement, redoutant que la transmission des pouvoirs ne privilégie les Merina. Ces clivages ont des répercussions sur la vie de la communauté étudiante.

Certes, l'AEOM est ouverte à tous les Malgaches et son comité directeur compte quelques originaires des provinces périphériques, mais ses membres sont, pour leur grande majorité, des Merina. Sur l'ensemble des étudiants recensés en 1957, une cinquantaine seulement viennent des « Côtes ». ¹⁸ Le recrutement de l'AEOM est également orienté par le fait que la plupart des étudiants ont vu le jour à la capitale et sont issus de familles bien en vue dans une ville de 150 000 habitants, constitués essentiellement par des Merina. ¹⁹ Les relations de parenté (mariage, appartenance à une même fratrie, cousinage, etc.) accentuent la proximité entre ces étudiants, d'autant qu'il importe pour celui qui vit à l'étranger de cultiver tous les liens l'unissant à ses compatriotes, afin d'être inséré dans différents réseaux. Aussi l'AEOM se présente-t-elle comme un monde de l'entre soi, face à une autre organisation dont l'affichage ne prête à aucune ambiguïté.

En effet, tout en déclarant vouloir rester dans l'AEOM, un petit groupe d'étudiants fonde une association destinée à prendre spécialement en charge les intérêts des « Côtiers ». ²⁰ L'Amicale des étudiants malgaches côtiers en France (AEMC) est créée en octobre 1949. Elle ne peut, cependant, faire contrepoids à l'AEOM, car le vivier de ses adhérents est restreint. De plus, certains de ses dirigeants, toujours en contact avec le bureau de l'AEOM, ne s'impliquent plus beaucoup dans la nouvelle association dès 1951. ²¹ Le déclin de l'AMEC qui n'a pratiquement plus d'activité vers la fin des années 1950 est aussi lié au retour à Madagascar de Philibert Tsiranana, le principal initiateur de l'organisation et son premier président. Cet instituteur tsimihety, un « côtier » du Nord, ancien membre de la section montpelliéraine de l'AEOM avec laquelle il ne rompt pas, rentre au pays en 1951. Il fonde l'année suivante l'Association culturelle des intellectuels malgaches côtiers (ACIMCO). C'est avec le soutien de la métropole et en s'appuyant sur son parti, le PSD, que Tsiranana parvient à la magistrature suprême en 1958 comme président d'un État membre de la Communauté qui accède à l'indépendance le 26 juin 1960 (Saura 2006). Malgré les quelques années de convivialité avec ses compatriotes à Montpellier, au fur et à mesure de son ascension politique, Tsiranana, connu pour son nationalisme modéré et son anticommunisme notoire, devient pour l'AEOM l'un de ses principaux adversaires.

Émergence de la figure de l'étudiant militant

Différents écrits soulignent l'importance du séjour *an-dafy* dans la carrière de Jean Ralaimongo qui a incarné, durant l'entre-deux-guerres, la lutte des Malgaches pour l'assimilation (Domenichini 1969 ; Randrianja 2001). De même, les travaux sur le mouvement nationaliste de 1947 rappellent le rôle fondamental des recrues de la Seconde Guerre mondiale dans l'insurrection. ²² En revanche, la portée du « voyage de pénétration » (Saïd 2000) sur les

Malgaches de la génération des années 1950 n'a pas encore véritablement retenu l'attention des chercheurs. Or, l'histoire de l'AEOM dans la décennie précédant l'indépendance apporte un éclairage sur celle de l'AKFM, le plus grand parti d'opposition durant la Première République (1960-1972). En effet, un grand nombre des leaders de ce parti ont commencé à militer en France dans l'organisation étudiante.

Les jeunes malgaches se sont assez rapidement intéressés à la politique sous le régime colonial. La société secrète *Vy, Vato, Sakelika* (Fer, Pierre, Ramifications), fondée en 1913 et « découverte » par l'administration deux ans plus tard, a beaucoup recruté dans les établissements d'Antananarivo. L'année de la première manifestation de rues dans la capitale (en mai 1929) débuta par une grève des étudiants de l'école de Médecine. Les Tananariviens qui se retrouvaient au Foyer chrétien des Jeunes gens, institution protestante liée à l'Union chrétienne des jeunes gens en France, prenaient l'habitude au cours de leurs discussions, de glisser facilement du culturel au politique, même si la surveillance exercée par les hommes d'églises empêchait de critiquer ouvertement le gouvernement (Esoavelomandroso-Rajaonah 1992). Avoir une idée du parcours des membres de l'AEOM avant leur départ de Madagascar aurait été utile, mais je n'ai pu réaliser des enquêtes systématiques. J'ai connu un membre de la section de Bordeaux entre 1953 et 1957 qui a été affilié au Parti Nationaliste Malgache (PANAMA), l'une des deux sociétés secrètes impliquées dans le déclenchement de l'insurrection de 1947. Les fiches des renseignements généraux livrent aussi quelques informations. La police nous apprend par exemple que l'un des dirigeants de l'AEOM est le fils d'une sage-femme qui a fait campagne pour Raseta, candidat du MDRM aux élections de 1945 et 1946. Un couple de médecins, parents d'une étudiante en lettres, a été « mêlé aux affaires de 1947 ». Ce jeune homme, devenu secrétaire général de l'AEOM en 1956, une année après son arrivée en France où il rejoint son frère, membre actif de l'association depuis 1951, ne pouvait s'être complètement désintéressé des affaires nationales, même si, après des investigations, la police conclut qu'il n'a jamais fait de politique à Madagascar. À l'instar d'autres personnes de sa génération présentes en France entre 1948 et 1960, il a dû être sensible à l'appel lancé à la jeunesse, contenu dans l'hymne du MDRM (Rajaonah 1995–1996) et subir le traumatisme provoqué par l'insurrection.

Émancipés de la tutelle de leurs parents, les étudiants s'initient à des formes de mobilisation impossibles à transposer dans leur pays sur lequel, depuis l'insurrection jusqu'à la Loi-cadre de 1956, pèse une chape de plomb. Ainsi on voit émerger en France la figure de l'étudiant militant malgache. De ce point de vue, la découverte par une jeune fille du versant estudiantin de la

politique est intéressante. Cette bachelière âgée de 20 ans, arrivée à Montpellier, en novembre 1949, pour préparer une licence d'anglais est abordée dès le premier cours en amphithéâtre par une Française qui lui propose de signer une pétition demandant l'amnistie des condamnés de l'insurrection de 1947. Cette démarche l'étonne, elle qui a grandi durant la période coloniale et qui a quitté le pays avec la recommandation expresse de se consacrer exclusivement à ses études. Il lui apparaissait donc possible en France de concilier études et politique. Suivant les traces de Malgaches arrivés avant elle en métropole, elle rejoint l'AEOM et, par ses divers engagements, offre l'exemple – type de la militante. La police la soupçonne, en particulier, d'être la correspondante de Gisèle Rabesahala, connue à Madagascar pour son soutien à la cause de l'indépendance, sa lutte en faveur des inculpés de 1947 et son affiliation au Groupe d'études communistes. Mais Gisèle Rabesahala a un itinéraire assez exceptionnel.

En effet, si des femmes s'impliquent dans la vie politique à Madagascar, elles le font « à l'ombre des hommes » ou lorsqu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'agir (Rabearimanana 2005). Le séjour en France marque un changement dans ce domaine. À la différence des premières, les jeunes affiliées à l'AEOM n'interviennent pas seulement dans le champ du politique pour remplacer leurs conjoints. Et pour cause, la plupart d'entre elles sont célibataires. Par ailleurs, comme quelques couples se sont constitués au sein de l'AEOM, la communauté d'idées a pu consolider les liens entre des jeunes gens issus des mêmes milieux. Quelques étudiantes assument des responsabilités dans les bureaux de sections et même au niveau du comité directeur. Certaines font partie des délégués de l'association à des rencontres en Europe de l'Est. Les sections de l'AEOM désignent presque systématiquement des jeunes femmes parmi leurs représentants aux assises de l'association en France. Par l'implication féminine, l'AEOM se rapproche de la FEANF (Bah 1992). Mais comme dans celle-ci également, la répartition selon le genre n'est pas équilibrée. Seulement 13 pour cent des étudiantes (contre 31 pour cent pour les étudiants) en sont membres et le militantisme demeure largement une affaire d'hommes qui constituent 85 pour cent des actifs.

L'AEOM a un journal au titre suggestif de *Samy isika* (Entre nous). Cet organe ronéotypé, bilingue (français et malgache) doit, d'une part, tenir la population estudiantine informée sur les questions concernant la Grande Île, d'autre part, entretenir chez les Malgaches un sentiment identitaire. À l'occasion, le bulletin publie dans les deux langues des poèmes à la gloire de l'Île. Paraissent également les *Cahiers de l'AEOM*, dont les quelques numéros traitent de sujets précis : les relations extérieures de l'association, sa partici-

pation à des congrès internationaux, etc. Pourtant ce ne sont pas ces publications irrégulières et à diffusion restreinte, qui font la différence entre l'AEOM et les organisations politiques à Madagascar, où malgré de multiples vicissitudes, la presse occupe une place remarquable (Rabearimanana 1980). Si l'AEOM a vocation à « être à l'avant-garde du nationalisme malgache », selon les mots de son président en 1957,²³ c'est d'abord parce que dans la patrie, les dirigeants nationalistes sont bridés dans leurs initiatives. En revanche, l'association s'inscrit dans la dynamique du mouvement étudiant pour faire « la conquête de l'espace public colonial » (Lüsebrink 2003) grâce à un activisme impossible à Madagascar.

Que l'AEOM tienne son premier congrès en juillet 1947, trois mois après le déclenchement de l'insurrection à Madagascar, est significatif de sa volonté de prendre le relais des compatriotes réduits à la prudence dans la Grande Île. Elle organise ses assises annuelles en différents endroits : Paris et sa région, Montpellier, Clermont-Ferrand, Tours, Grenoble, Strasbourg. Ces rencontres lui assurent une visibilité ; la présence de recteurs et l'intervention d'universitaires, à l'exemple du Professeur Jean Dresch, directeur de l'Institut Géographique et président honoraire du congrès de Bièvres en 1949, garantissent sa crédibilité.²⁴

Membre du Comité de liaison des étudiants coloniaux, l'AEOM bénéficie dans ses actions du soutien d'autres associations, et réciproquement. Ainsi, elle appelle à suivre le mot d'ordre de grève, lancé en février 1958 par ledit comité en signe de protestation contre la saisie du journal de la FEANF, les perquisitions chez les étudiants camerounais et la dissolution de l'Union générale des Étudiants musulmans algériens.²⁵ La célébration de la Journée de la jeunesse et des étudiants contre le colonialisme (fixée au 21 février) donne lieu à des activités propres à l'AEOM qui prend part également à celles communes à tous les étudiants. Ces derniers se mobilisent pendant une ou deux semaines. Les occasions de descendre dans la rue, en compagnie des originaires d'autres colonies, ne manquent pas. Les manifestations, les congrès ou les réunions en petit comité sont formateurs pour un certain nombre d'étudiants malgaches. La participation à des rencontres en dehors de la métropole est tout aussi fondamentale dans la construction de la personnalité du militant.

En 1956, des délégués de l'association se rendent en Indonésie pour « un petit Bandoeng ». Cette assemblée, placée sous la présidence de Soekarno, a pour objectif la coordination de l'action des étudiants en faveur de l'indépendance. L'association est représentée à la Conférence Afro-asiatique du Caire (du 26 décembre 1957 au 1er janvier 1958). Mais ces voyages qui concernent seulement quelques individus comptent moins dans la formation

des membres de l'AEOM que la découverte des Pays de l'Est. Selon la police, « chaque année, de nombreux étudiants malgaches se rendent dans les pays satellites de l'URSS, plus particulièrement à Prague, pour assister à différentes manifestations organisées par l'Union Internationale des étudiants ou par le Parti communiste ». Leur recensement est difficile car ils quittent la France pour la Suisse ou la Belgique, avec leur carte d'identité (de Français) ; de là-bas, ils repartent, munis de visas sur des feuilles volantes.²⁶ Toujours est-il que des étudiants ont séjourné à Moscou, Bucarest, Prague, Sofia, Budapest, Berlin ou Varsovie, à l'occasion de séminaires et de grands rassemblements de la jeunesse. Été 1955, seize Malgaches, dont quatre jeunes femmes, prennent part au cinquième Festival de la Jeunesse et des étudiants à Varsovie. La délégation arbore le « drapeau national rouge et blanc », aux couleurs du MDRM. En 1957, au Festival de la Jeunesse à Moscou, trente personnes représentent Madagascar.

Les étudiants circulent. Les idées font leur chemin. En application de la Loi-cadre de 1956, se met en place dans la Grande Ile un Conseil de gouvernement dirigé par le Haut Commissaire, André Soucadaux, secondé par deux vice-présidents, dont Philibert Tsiranana. En cette fin des années 1950, Gilbert Saron, le délégué du Haut Commissariat de Madagascar à Paris, constate qu'il est impossible de contrer l'action de l'AEOM, étant donné l'ambiance politique des villes universitaires. Il suggère plutôt aux élus et au gouvernement du territoire d'essayer de « démonétiser » les dirigeants de l'AEOM auprès des étudiants en informant ces derniers que les « menées » de l'association n'ont pas leur approbation. Ce serait le moyen le plus efficace pour faire obstacle au « triomphe des plans communistes ».²⁷ Certes, l'unanimité ne règne pas au sein de l'AEOM et les points de vue de l'aile radicale, bien représentée dans ses instances dirigeantes, ne bénéficient pas toujours de l'adhésion des membres les plus modérés. Mais on peut douter des résultats sur des étudiants résidant à l'étranger d'une initiative prise à Madagascar.

De fait, le séjour en France offre à ceux-ci l'occasion d'échapper au contrôle de leurs *ray-aman-dreny*. Ainsi, des malentendus ne tardent pas à se produire entre l'AEOM et l'Association des parents et amis des étudiants malgaches (APAEM). À la nouvelle de la participation des étudiants à des manifestations en octobre et novembre 1948, en vue d'obtenir la révision du procès des parlementaires inculpés dans l'insurrection, le président de l'APAEM leur conseille la modération afin d'éviter des représailles du gouvernement général de Madagascar. Il leur suggère même de profiter du passage en France du chef de la Colonie pour se justifier en avançant comme arguments, « l'ambiance du moment » et « l'extrême jeunesse » de ceux qui ont pris part à ces

mouvements étudiants. Le président de l'AEOM lui répond que l'organisation qui ne peut avoir une activité politique se contente de s'aligner sur les pratiques de toutes les associations d'étudiants. Cependant, il ajoute : « Mais, qu'on le sache bien, les étudiants malgaches sont naturellement épris de justice et de liberté et ne toléreront pas qu'on foule au pied les droits les plus élémentaires de l'homme. C'est au fond la position de tous les intellectuels dignes de ce nom ». ²⁸ L'avocat Édilbert Razafindralambo, alors à la tête de l'organisation, est bien placé pour en plaider la cause.

Pendant leur séjour à l'étranger, les étudiants découvrent aussi des modèles culturels qu'ils ont la possibilité d'intégrer dans leurs références. Quelques-uns d'entre eux concilient, sans problème, christianisme et communisme. Une minorité n'hésite pas à rompre avec l'éducation familiale chrétienne. Certains adhérents de l'AEOM en viennent même à se démarquer de leurs parents pétris « d'éducation coloniale » et, par conséquent, s'attendant à des brimades, s'il leur arrivait de manifester quelques velléités d'indépendance. Eux appartiennent à une nouvelle génération dont le « devoir est de s'insurger ». Il revient à ceux déjà habitués à la vie en France de prendre en charge les nouveaux venus et de leur « faire comprendre les problèmes malgaches » : ²⁹ opinion courante chez ceux qui, de l'extérieur, s'estiment bien placés pour analyser avec assez de recul la situation de leur pays. Par ailleurs, ils bénéficient d'une masse d'informations plus importante sur les enjeux internationaux que la grande majorité de leurs compatriotes vivant à Madagascar. Enfin, pour l'essentiel, l'avenir de l'Île se décide à Paris et l'AEOM qui suit de près le mouvement conduisant à la décolonisation tient Antananarivo au courant de ses engagements en faveur de l'indépendance intégrale.

Passeurs et intellectuels protestataires

Les membres de l'AEOM restent conscients que leur crédibilité dépend en partie de leurs relations avec les dirigeants nationalistes. Ils doivent être en mesure de parler à leurs compatriotes en métropole de ce qui se passe dans l'Île. Les nouvelles leur parviennent par la presse. La police relève que tel étudiant reçoit *Ny Fandrosoam-Baovao*, hebdomadaire assez modéré mais bénéficiant d'une large audience (Rabearimanana 1979). À n'en pas douter, les journaux de tendance plus radicale dans lesquels paraissent des articles signés de l'AEOM ou parlant de l'organisation circulent également entre les étudiants, même si les documents que j'ai consultés n'en font pas état. C'est le cas d'*Imongo vaovao*, de *Tenimiera*, de *Hita sy re* ou encore de *Basy Vava*. Mais *Voromahery*, l'organe du PADESM, parti proche de l'AEMC, publie aussi des informations sur l'AEOM à laquelle des adhérents de cette amicale sont restés affiliés. ³⁰

D'un journal à l'autre, les lecteurs qui résident pour la plupart à la capitale peuvent se faire une idée assez précise sur les activités de l'association et ses prises de position. Les nouvelles sont quelquefois rapportées par un compatriote de passage en métropole. La militante nationaliste Gisèle Rabesahala a eu l'occasion d'écouter le compte-rendu fait par la délégation ayant assisté au « Petit Bandoeng ». ³¹ Les informations arrivent aussi par l'AEOM, elle-même. En novembre 1949, l'association porte à la connaissance du public les noms des étudiants dont les bourses ont été supprimées ; elle appelle le peuple malgache à réagir contre cette mesure « de répression intellectuelle », en se mobilisant comme d'autres organisations en métropole. ³² La presse nous apprend également que les étudiants contestent les changements dans l'établissement de la liste des bénéficiaires de vacances à Madagascar. Consultée en 1955, l'AEOM est écartée de leur désignation l'année suivante ; la responsabilité revient à la Délégation du Haut Commissariat et à l'Office des étudiants d'Outre-mer, créé en 1956 et chargé de contrôler ceux-ci. ³³ Des journaux donnent la synthèse des résolutions prises par les congrès. ³⁴ Des articles évoquent la participation de l'association aux rencontres internationales ou différents autres sujets : la vie de l'une des sections de l'AEOM, la population étudiante malgache d'une ville de province. ³⁵

Entre les membres de l'AEOM et leurs compatriotes au *tanindrazana*, la presse représente un espace d'échanges qui s'inscrivent dans le registre de la parenté. Ainsi, l'organisation adresse ses vœux à l'ensemble des lecteurs malgaches au début de l'année. ³⁶ Elle ne manque pas de remercier avec emphase le « peuple malgache » (lire plutôt les adhérents des groupements nationalistes) pour sa contribution au financement de la délégation à la rencontre de Bandoeng en 1956. ³⁷ L'AEOM se joint à d'autres associations de Malgaches qui résident en France pour témoigner sa compassion à l'endroit du pays endeuillé par de graves inondations en 1959. ³⁸ Mais les journaux font surtout connaître les positions de l'association. En outre, c'est, en grande partie, par son intermédiaire que les groupements nationalistes de Madagascar établissent des contacts avec les milieux anticolonialistes de la métropole. Le militantisme des membres de l'AEOM, leur ouverture à d'autres horizons et le fait qu'ils sont au cœur des événements durant la période cruciale précédant l'avènement de l'indépendance conduisent, dans une certaine mesure, à une inversion des rapports entre ces étudiants et leurs aînés qui vivent à Madagascar.

Forte de son expérience outre-mer, l'AEOM assure qu'elle est prête à soutenir tous ceux qui revendiquent des changements dans l'île. Ainsi, elle rédige une motion au ton véhément lorsque les fonctionnaires font grève en 1956. L'AEOM confirme le bien-fondé de leur mouvement. Elle proclame

haut et fort que tout travailleur a le droit de faire grève, aussi le pouvoir devrait rapidement donner satisfaction à ces derniers. Elle demande par conséquent au gouvernement de revenir sur les licenciements arbitraires. Enfin, elle termine sa motion sur ce conseil : « En dernier lieu, nous répétons une fois encore que c'est grâce à la cohésion du peuple malgache et à l'appui qu'il apportera aux manifestations légales et pacifiques de ce genre que, tôt ou tard, nous parviendrons à des résultats ». ³⁹ « Appels » et « Lettres venant de France » éclairent sur les opinions de l'AEOM qui met en garde contre des manœuvres visant à instaurer de nouvelles formes de colonialisme, comme cela s'est produit avec la Conférence de Brazzaville en 1944. ⁴⁰ L'organisation reprend le discours des nationalistes qui présentent l'accession à l'indépendance comme un retour à la souveraineté d'un État ayant existé avant la colonisation et multiplie les recommandations pour que soit préservée l'unité du peuple malgache. Le 12 mars 1959, le président du comité directeur de l'AEOM écrit : « Nous souhaitons que tous les partis malgaches mettent leurs forces en commun plutôt que de se complaire dans des querelles mesquines, de personnes ou de religions ». ⁴¹ L'association qui s'est distinguée par quelques initiatives marquantes peut espérer se faire entendre.

Un groupe de sept personnes inculpées à cause de l'insurrection de 1947, ⁴² condamnées à mort ou à des travaux forcés à perpétuité, se trouve en détention en France à partir de 1950, leurs peines ayant été commuées en déportation. En relation avec diverses organisations, l'AEOM fait campagne pour leur libération et, de façon plus générale, pour l'amnistie de tous les prisonniers politiques. Libérés entre 1955 et 1956, les sept anciens détenus sont presque tous assignés à résidence fixe à Grasse. Si, comme évoqué plus haut, l'AEOM se méfie de l'ex-député MDRM, Jacques Rabemananjara, en revanche, ses dirigeants sont très liés au docteur Raseta. Affilié à la *Vy Vato Sakelika*, l'organisation secrète de jeunes nationalistes des années 1910, cet adhérent du Parti Communiste de la Région de Madagascar (de 1936 à 1938) a été membre de l'une des sociétés clandestines qui ont poussé à l'insurrection de 1947. Également ancien député du MDRM, le docteur Raseta est d'un nationalisme intransigeant. L'AEOM fait entièrement confiance à celui qui est un aîné, un père, appelé familièrement Dada Seta. ⁴³ Simple coïncidence ? Raseta, le premier à obtenir sa libération, sort de prison le 6 août 1955, jour anniversaire de l'annexion de Madagascar par la France. Les relations s'établissent entre Raseta et l'AEOM ; quelques membres de l'organisation lui rendent visite à Grasse en avril 1956. Après l'annonce, en 1959, par le président Tsiranana de la possibilité pour les condamnés de rentrer au *tanindrazana*, en accord avec d'autres groupements, comme l'Association des anciens combattants et engagés volontaires malgaches, l'AEOM prépare le retour de

Raseta. Ce dernier embarque à Orly le 10 juillet 1959, est arrêté à Djibouti, puis renvoyé vers Grasse.⁴⁴ Il rentrera à Madagascar un an plus tard, avec les deux autres députés du MDRM (Rabemananjara et Ravoahangy), voyageant en compagnie du président Tsiranana qui tirera bénéfice de cette action médiatique (Saura 2006).

Alors que, en 1957, les rumeurs d'une nouvelle insurrection entretiennent une certaine panique à Madagascar (Raison-Jourde 1995-1996), le bureau de l'AEOM décide de commémorer l'événement afin de rompre avec la tradition de « peur et de silence » qui marque le 29 mars, date anniversaire des débuts du soulèvement. Après avoir rappelé, dans un tract, le bilan officiel de « l'une des répressions les plus féroces de l'histoire coloniale », l'AEOM invite à un geste symbolique : faire la grève de la faim en un « jour de deuil national malgache ». Le 29 mars 1957 en soirée, 400 personnes se rassemblent Halle des Horticulteurs à Paris. Quelques orateurs prennent la parole. Parmi eux, Pierre Boiteau du Parti Communiste, le professeur Massignon, Alioune Diop de Présence Africaine, un représentant de la FEANF et Jacques Rabemananjara. Ce dernier adopte un ton mesuré, remplaçant le militantisme des Malgaches dans « le mouvement mondial de libération des peuples colonisés ». Il insiste sur l'exemple du Ghana qui prouve qu'il est tout à fait possible de parvenir un jour à l'indépendance.⁴⁵ L'année suivante, l'AEOM organise une réunion à l'Église Protestante, rue de l'Avre. Une centaine de personnes y assistent, dont des représentants du Parti Communiste et du Secours Populaire ainsi qu'un délégué pour l'Afrique du Comité de liaison des Territoires d'outre-mer.⁴⁶ En 1959, l'association prend l'initiative « d'une quinzaine de la communion » (du 15 au 29 mars), en souvenir des défunts et en témoignage de respect pour les insurgés toujours en vie. Dans une conférence inaugurale, le bureau évoque la question de l'amnistie générale et aborde d'autres sujets qui touchent l'avenir de l'île, comme la nécessité de développer l'enseignement ou de restructurer l'économie. Cependant, ces changements ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'une nation indépendante.⁴⁷ D'ailleurs, les membres de l'AEOM qui s'engagent à contribuer à l'essor économique, culturel et intellectuel de la nation malgache, sont « pleinement confiants que les résultats de leur prochain congrès (de 1959) pourront orienter l'ensemble des Malgaches dans la voie à suivre pour construire une nation heureuse dans un pays libre».⁴⁸

Proche de l'AKFM, hostile au rattachement à la Communauté française, l'AEOM s'oppose à la ligne politique du PSD et de son fondateur, le président Tsiranana qui a osé traiter certains de ses adhérents de « garnements ». L'organisation trouve évidemment de fervents défenseurs à Antananarivo, le fief de l'AKFM. L'AEOM n'a-t-elle pas été le porte-parole des Malgaches à

l'étranger ? Que ce soit à Pékin, Moscou, Prague, Varsovie, Stockholm, Tunis, Bamako, Le Caire ou Bandoeng, elle a fait connaître les revendications du peuple malgache. Elle mérite la reconnaissance et il faut lui souhaiter un plein succès.⁴⁹

Mais plus que les échos des activités outre-mer c'est l'entrée des étudiants sur la scène politique à Antananarivo qui a probablement convaincu certains Malgaches de leur maturité. Le tournant se situe dans les années 1950. En effet, des membres de l'AEOM profitent de leurs séjours à Madagascar pour parler de l'association. De ce point de vue aussi, les pratiques sont comparables à celles de la FEANF qui conseille à ses adhérents de se rapprocher au maximum de la population pendant les vacances et de diffuser les mots d'ordre d'indépendance, par exemple à l'occasion de meetings (Bah 1992). En octobre 1955, une délégation de l'AEOM donne une conférence à la *Tranompokonolona* (la Maison de la municipalité) de la capitale. L'auditoire de 600 à 700 personnes compte de nombreux nationalistes. La séance, présidée par Maurice Rajaofera, un ancien étudiant rentré depuis une dizaine d'années, s'ouvre par une minute de silence à la mémoire de Félix Randriamanana et Pierre Ramanase, deux des huit fondateurs de l'AEOM. Puis le trésorier de l'association en fait l'historique. Suit un exposé de fond rappelant les diverses activités de l'organisation et surtout sa détermination à revendiquer l'indépendance. L'AEOM ne peut se désintéresser de l'avenir du pays. « C'est pourquoi l'article stipulant que l'AEOM est apolitique se trouve annulé d'office », conclut Julienne Ramamonjy-Ratrimo, l'une des vice-présidentes de l'association. La première du genre, cette conférence représente également une nouveauté dans la sphère du politique en raison de la personnalité de la principale oratrice : une étudiante de 26 ans. En tout cas des auditeurs « se sont félicités de l'audace de ces étudiants décidément appelés à remplacer les élites par trop fatiguées ». ⁵⁰ Le 29 janvier 1958, un millier de personnes environ sont présentes dans la salle du Cinéma Roxy, toujours à Antananarivo pour une conférence, sous la présidence du professeur Charles Ravoajanahary, un ancien de l'AEOM.⁵¹ Parmi les orateurs figure le pasteur Richard Andriamanjato, ex-président du bureau central de l'association et opposant au régime.

Le contexte politique en France et la perspective de l'indépendance ont fait de la quinzaine d'années qui a suivi la Seconde Guerre mondiale le temps fort de l'histoire de l'AEOM. En suivant la dynamique générale des mouvements étudiants, ses membres se sont effectivement dressés en intellectuels. Ils ont critiqué la domination étrangère et mis en garde contre ce qui pourrait prolonger la situation coloniale dans le futur État malgache. Ainsi, ayant eu vent des prochaines discussions sur le transfert des compétences de la France à la République Malgache, le bureau central de l'AEOM adresse une lettre au

président Tsiranana. L'association rappelle sa contribution à la lutte pour l'indépendance et formule le vœu que « les négociations qui vont s'ouvrir donneront le jour à l'indépendance réelle de Madagascar et non à une nouvelle inféodation dont le peuple malgache n'a que trop souffert ».⁵² L'AEOM rédige également un mémorandum à l'attention de la délégation venue à Paris pour s'entretenir avec les autorités françaises. Elle souligne les points qui lui paraissent essentiels : proclamation de l'indépendance avant toute négociation, amnistie générale et inconditionnelle des prisonniers politiques. L'AEOM suggère d'attendre la mise en place d'un gouvernement issu d'élections libres et démocratiques avant la signature d'un traité ou d'un accord, puisque le président de la République n'a pas suffisamment tenu compte de certaines opinions, en particulier celles de ses adversaires. De fait, la plupart des membres de l'association rentrés à Madagascar ont rejoint les opposants.⁵³ Ainsi, durant la Première République, on retrouve parmi les ténors de l'AKFM tout un groupe d'anciens de l'AEOM. Mais les enjeux ont changé par rapport à ceux de la décennie précédente et les jeunes aînés des années 1950 deviennent assez vite des aînés tout court, fournissant les cadres indispensables à l'État malgache, tout en étant affiliés à un parti fortement centralisé se transformant progressivement en un organe d'opposition à sa Majesté. La nouvelle génération de jeunes conteste cette orientation, il lui manque cependant les mots d'ordre rassembleurs de la période de décolonisation. Désormais, le mouvement étudiant s'épanouira plutôt à Madagascar où la jeunesse mécontente fera en 1972 son mai malgache (Goguel 2006). L'AEOM, quant à elle, a changé ses statuts. De nos jours, c'est une association ouverte à tous les Malgaches de France et notamment les étudiants.

Notes

1. Publié en 1937 dans Antso (Appel) qui ne parut qu'une seule fois.
2. Je salue la mémoire d'Édilbert Razafindralambo, ancien président de l'AEOM, qui m'a prêté ses archives personnelles. J'exprime ma reconnaissance à l'endroit de Bakoly Rahandraha qui fut également membre du bureau central et qui m'a permis d'accéder à des informations importantes. Merci aussi à Andain Chan-Thune, ancien membre du bureau de la section de Clermont-Ferrand et du bureau central.
3. Interview du président de l'AEOM, *Gazetin'i Madagasikara*, 4, janvier 1950.
4. Centre des Archives d'Outre-mer (CAOM), Aix-en-Provence, Fonds Madagascar (Mad), Gouvernement général (GGM), 6 (2) d 182. La liste indique le nom, la date et le lieu de naissance, les études, l'adresse, avec quelquefois des observations (généralement la référence de la fiche de police les concernant).

5. Ceci est particulièrement vrai pour les étudiants promus de l'école de Médecine de Tananarive qui préparent leur doctorat après avoir exercé quelques années à Madagascar. Sur la notion de « jeunes aînés », cf Rajaonah, 1992.
6. CAOM, Mad, GGM, 6(2)d 182, Note sur le Camp des étudiants malgaches organisé par l'AEOM à Revel (Haute-Garonne).
7. D. Ralibera sy ny vaomieran'ny tantara FJKM Ambavahadimitafo, 2005, Les guillemets sont de lui.
8. CAOM, Mad, GGM, 6(2)d182, Note de renseignement du 4 avril 1958.
9. CAOM, Mad, GGM, 6(2)d182, Note de renseignement du 27 février 1958.
10. CAOM, Mad, GGM, 6(2)d182, Circulaire aux campeurs (de Daniel Ralibera) et Note de renseignement du 28 août 1958.
11. Le pasteur Aubert Rabenoro, un membre de l'AEOM, a officié à Strasbourg, le pasteur Richard Andriamanjato a combiné la présidence de l'AEOM et la direction de la paroisse de Paris.
12. Le diminutif Gasikara contient d'ailleurs une forte charge affective.
13. Témoignage de Bakoly Rahandraha. L'hymne national malgache est adopté début 1959, quelques mois après la proclamation de la Première République le 14 octobre 1958.
14. Témoignage de Bakoly Rahandraha.
15. Comme on le voit, par exemple, sur des photos reproduites dans l'ouvrage de Daniel Ralibera, 2005.
16. CAOM, 6(2)d 182, Note de renseignement du 27 août 1958.
17. CAOM, 6(2)d 182, Note de renseignement du 11 octobre 1958.
18. Sont exclus de cette dénomination les Sihanaka, les Betsileo et les Vakinan karatra, originaires de provinces intérieures, également favorisées dans le domaine de l'enseignement et plus proches des Merina que des autres populations, par certains traits culturels.
19. F. Rajaonah, 1997. D'après le recensement effectué par la police en 1957, plus de 50 pour cent des étudiants dont le lieu de naissance est connu ont vu le jour à Antananarivo.
20. Témoignage écrit d'Édilbert Razafindralambo alors président du comité directeur de l'AEOM.
21. CAOM, 6(2)d 182, Note de renseignement du 11 octobre 1951.
22. Sur l'insurrection de 1947, on peut se reporter à différents travaux dont J. Tronchon, 1986 ; *Omalysy Anio*, 1995–1996 ; F. Arzalier et J. Suret-Canale, 1999. Le premier volet des recherches effectuées dans le cadre d'un projet Campus dirigé par J. Fremigacci et L. Rabearimanana vient de paraître (voir Références bibliographiques).
23. CAOM, 6(2)d182, Note sur le 8e Congrès des étudiants malgaches en France (Grenoble juillet 1957).

24. Témoignage écrit d'Édilbert Razafindralambo.
25. CAOM, 6(2)d 182, Appel du bureau central à tous les conseillers d'administration, présidents de sections et étudiants malgaches en France, 31 janvier 1958.
26. CAOM, 6(2)d 182, Réponse de la Sûreté générale à une note du service de la Sécurité de la Défense nationale et des Forces armées du 11 septembre 1956. Un exemple de ce type de visa figure à la page 102 du recueil de témoignages d'anciens de l'AEOM, Maintimolaly AEOM, 2007.
27. CAOM, 6(2)d182, Gilbert Saron, directeur du Centre de Liaison et de la Délégation du Haut commissariat de la République française à Madagascar et dépendances au Gouverneur général de la FOM Haut commissaire de la République française à Madagascar et dépendances, 14 juin 1957.
28. CAOM, 6(2)d182, Rapports entre l'AEOM et l'APAEM.
29. CAOM, 6(2)d182, Déclaration lors du Congrès de Melun (1955) d'un membre du bureau de la section de Toulouse, responsable pendant quelque temps du journal de l'AEOM.
30. Ainsi, le numéro 241 du 19 février 1952 publie une lettre en Malgache du Président de la section de Paris, datée du 8 janvier 1952, adressée à tous les Malgaches, sans distinction. Cette lettre qui insiste sur le rôle de l'association dans l'épanouissement de la personnalité malgache élude la question politique.
31. *Imongo Vaovao*, 85 et 86 des 1er août et 2 août 1956.
32. *Tenimiera*, n° 17 du 4 novembre 1949.
33. *Imongo Vaovao*, n° 94 du 11 août 1956. Pour cet organisme et l'Office de coopération et d'accueil universitaire qui lui succède en 1962, cf. F. Guimont, 1998. Voir aussi CAOM, 6(2)d 182, lettre de Gilbert Saron, directeur du Centre de liaison et de la Délégation du Haut commissariat de la République française à Madagascar, 31 août 1956.
34. *Imongo Vaovao*, n° 108 du 29 août 1956 pour le Congrès de Louviers.
35. Respectivement dans *Tenimiera*, n°30 du 16 juin 1950 et *Voromahery*, n° 290 du 23 février 1954.
36. *Voromahery* n° 241 du 19 février 1952 et n° 290 du 23 février 1954 ou encore *Imongo Vaovao*, n° 824 du 16 janvier 1959.
37. *Imongo Vaovao*, n° 96 du 14 août 1956 et n° 100 du 20 août 1956.
38. *Basy Vava*, n° 512 du 19 mai 1959.
39. « Les étudiants malgaches et la grève », *Imongo Vaovao*, n° 110 du 31 août 1956.
40. « Important appel de l'AEOM », *Basy Vava*, n° 259 du 28 juin 1958.
41. « Lettre de l'AEOM, Paris », Tsimisorona, *Hita sy Re*, n° 232 du 12 mars 1959.
42. Sur l'insurrection, voir les références à la note 22.
43. Pour la biographie de J. Raseta, des éléments dans S. Randrianja, 2001.

44. Témoignage manuscrit de Bakoly Rahandraha avec photos à l'appui montrant Dada Seta au domicile d'un membre de l'AEOM et témoignage manuscrit de Ralaimanamisata, président de l'Association des anciens combattants et engagés volontaires malgaches.
45. CAOM, 6(2)D182, Note d'information du délégué de Madagascar du 1er avril 1957 et un rapport de la police.
46. CAOM, 6(2)d 182, Note de renseignement du 5 avril 1958.
47. « Lettre en provenance de Paris », *Hita sy Re*, n° 254 du 8 avril 1959 et « Lettre des étudiants malgaches en France », *Imongo Vaovao*, n° 892 du 8 avril 1959.
48. « Importante lettre de France », *Hita sy Re*, n° 184 du 14 janvier 1959.
49. « Démenti cinglant de la déclaration du Président Tsiranana par les étudiants malgaches », *Hita sy Re*, n° 372 du 31 août 1959.
50. CAOM, 6(2)d182, Note confidentielle au sujet d'une conférence organisée par l'AEOM le 18 octobre 1955 à la *Tranompokonolona*.
51. CAOM, 6(2)d182, Note de police du 30 janvier 1958, au sujet d'une Conférence publique organisée par l'AEOM au cinéma Roxy à Tananarive le 29 janvier 1958 de 18h à 20h.
52. « Recommandations des étudiants de l'étranger à la délégation malgache », *Hita sy Re*, n° 498 du 3 février 1960.
53. CAOM, 6(2)d182, Note de police du 26 février 1960, Mémoire remis par l'AEOM à la Délégation malgache venue à Paris et chargée de négocier avec les autorités françaises.

Références

- Dieng, A., 2003, *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) (1950–1955)* (de l'Union française à Bandoeng), Paris : L'Harmattan.
- Arzalier, F. et Suret-Canale, J., ed., 1999, *Madagascar 1947. La tragédie oubliée*, Paris : Le temps des Cerises.
- Bah, T., 1992, « Les étudiants de l'Afrique noire et la marche à l'indépendance », in Ageron, C.-R. et Michel, M., ed., 1992, *L'Afrique noire française à l'heure des indépendances*, Paris : CNRS, pp. 41-56.
- « Cinquantenaire de l'insurrection de 1947 », *Omalysy Anio*, n° 41–44, 1995–1996.
- Domenichini, J.-P., 1969, « Jean Ralaimongo (1884-1943) ou Madagascar au seuil du nationalisme », *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, t. LVI, 204, pp. 236–287.
- Goguel, A.-M., 2006, *Aux origines du mai malgache. Désir d'école et compétition sociale 1951-1972*, Paris : Karthala.
- Guimont, F., 1997, *Les étudiants africains en France (1950–1965)*, Paris : L'Harmattan.

- Lüsebrink, H.-J., 2003, *La conquête de l'espace public colonial. Prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse coloniale (1900–1960)*, Francfort-sur-le Main : Iko.
- Maintimolaly AEOM, 2007, *Diampenin'ny mpianatra malagasy tany Frantsa nanomboka ny taona 1934*, Antananarivo : Tsipika.
- Rabearimanana, L., 1979, « Un grand journal d'opinion malgache : *Ny Fandrosoam-Baovao* (1931-1959) », *Omalysy Anio*, 9, janvier-juin, pp. 7–40.
- Rabearimanana, L., 1980, *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956*, Antananarivo : Librairie Mixte.
- Rabearimanana, L., 2005, « Femmes et vie politique durant la décolonisation », Chanson-Jabeur, C. et Goerg, O., ed., 2005, *Mama Africa. Hommage à Catherine Coquery-Vidrovitch*, Paris : L'Harmattan, pp. 315–334.
- Rabearimanana, L., Fremigacci, J. et Razafimbelo C., 2008, *L'insurrection de 1947 et la décolonisation à Madagascar*, tome I, À travers les régions, et « là où il ne s'est rien passé », Antananarivo : Tsipika.
- Raison-Jourde, F., 1995-1996, « Un deuxième 1947 en 1957 ? Les prolongements du soulèvement dans la mémoire et dans le contact avec les administrés », *Omalysy Anio*, 41–44, pp. 227–244.
- Rajaonah, F., 1992, « Aînés et cadets. Le Foyer chrétien des jeunes gens d'Antananarivo de 1924 à 1953 », in *Les jeunes en Afrique, Évolution et rôles*, Almeida-Topor, H. d', dir., t. 2, Paris : L'Harmattan, pp. 405–415.
- Rajaonah, F., 1995-1996, « Résister en chantant à Madagascar dans les années 1940–1950 », *Omalysy Anio*, 41–44, pp. 345–367.
- Rajaonah, F., 1997-1998, « Hymne pour un État malgache aux XIXe-XXe siècles », *Annuaire des Pays de l'océan Indien*, vol XV, pp. 15–34.
- Rajaonah, F., 1997, *Élites et notables malgaches à Antananarivo dans la première moitié du XXe siècle*, thèse de doctorat d'État, Lyon II.
- Ralibera D. sy ny vaomieran'ny tantara FJKM Ambavahadimitafo, 2005, *Ny zara fanompoako voatendrinao*, Antananarivo : SME.
- Ramiandrasoa, F., 1993, « Le mouvement étudiant malgache de 1900 à 1975 », in *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 12 : « Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975 », Paris : UNESCO-L'Harmattan, pp. 184–193.
- Randrianja, S., 2001, *Sociétés et luttes anticoloniales à Madagascar (1896 à 1946)*, Paris : Karthala.
- Saïd, E., 2000, *Culture et impérialisme*, Paris : Fayard et *Le Monde diplomatique*.
- Saura, A., 2006, Philibert Tsiranana. *Premier président de la République de Madagascar*, t.1 : À l'ombre de De Gaulle, Paris : L'Harmattan.
- Tronchon, J. 1986, *L'insurrection malgache de 1947*, Fianarantsoa et Paris : Ambozontany et Karthala.